



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeudi 30 Mars 2023**

Nombre de membres en exercice : 61
Nombre de membres présents : 43
Nombre de membres ayant
donné pouvoir : 10
Nombre de membres excusés : 2
Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :
24 mars 2023

**Acte rendu exécutoire après visa du
contrôle de légalité le :**

12 AVR. 2023

**et publication par la mise en ligne sur
le site internet le :**

12 AVR. 2023

**1 - Commande Publique
1.1 - Marchés Publics**

L'an 2023, le 30 mars à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle des mariages de l'Hôtel de Ville de Vire, lieu habituel choisi pour la tenue de ces séances, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été transmis par voie dématérialisée aux conseillers communautaires le 24 mars 2023.

La convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour ont été affichés, à destination du public, sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 24 mars 2023.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Objet : Pôle rural de Noues de Sienne – Aménagement des Ateliers de la Graniterie : lancement d'une nouvelle consultation des entreprises

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* <u>Représenté(e) par le conseiller suppléant :</u> (en vertu de l'article L5211-6)	* <u>A donné pouvoir à :</u> (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
Mme Nathalie BOUILLARD			Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE	X				
M. Jean ELISABETH	X				
Mme Najat LEMERAY			Mme Catherine CAILLY		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER	X				
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL					X
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET			M. Jean-Claude RUAULT		
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL			Mme Coraline BRISON- VALOGNES		
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE				X	
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL	X				
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN	X				
M. Marc GUILLAUMIN			M. Alain DECLOMESNIL		
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON					X
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU	X				
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Caroline CHANU			M. Serge COUASNON		
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER			M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	X				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	

VIRE NORMANDIE					
M. Marc ANDREU SABATER	X				
Mme Marie-Noëlle BALLÉ	X				
M. Lucien BAZIN	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
Mme Sylvie GELEZ	X				
M. Corentin GOETHALS	X				
Mme Catherine MADELAINE			M. Régis PICOT		
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
M. Gérard MARY			Mme Valérie OLLIVIER		
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT	X				
Mme Jane PIGAULT	X				
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY				X	

TOTAL	43	0	10	2	6
Nombre de Membres en exercice	61				
Nombre de conseillers présents	43				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	53				

M. Frédéric BROGNIART, Vice-Président en charge des affaires liées au développement économique des pôles ruraux donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Par délibération des 23 juin et 29 septembre 2022, le conseil communautaire a approuvé le lancement de la consultation relative aux travaux d'aménagement des Ateliers de la Graniterie.

Cependant, compte tenu de la hausse des prix des matériaux de construction, le coût d'objectif des travaux de réhabilitation de la friche, estimé à 357 898 € HT, n'a pu être respecté et la consultation initiée à l'automne 2022 a dû être déclarée sans suite.

Après modification du programme de réhabilitation tenant principalement à une modification et une simplification de la volumétrie des bâtiments réhabilités, une nouvelle consultation peut être engagée sur la base d'une estimation de travaux réévaluée à **370 000 €**.

Compte tenu de la nature des travaux de réhabilitation, la consultation envisagée prendrait la forme d'un marché de travaux à procédure adaptée (MAPA) conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 1° et suivants du code de la commande publique.

Le marché comporterait 10 lots se décomposant comme suit :

LOT N°01	DEMOLITION
LOT N°02	VOIRIE - RESEAUX DIVERS
LOT N°03	MACONNERIE – GROS-OEUVRE
LOT N°04	CHARPENTE
LOT N°05	COUVERTURE BAC ACIER - BARDAGE
LOT N°06	MENUISERIES EXTERIEURES
LOT N°07	MENUISERIES INTERIEURES - CLOISONS
LOT N°08	PLOMBERIE
LOT N°09	ELECTRICITE
LOT N°10	PEINTURE

Les critères envisagés pour l'analyse des offres seraient les suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	40.0 %
2 - Valeur technique	50.0 %
2.1- <i>Pertinence du mémoire technique détaillant la méthodologie mise en œuvre (moyens humains, matériels)</i>	20.0 %
2.2- <i>Descriptif détaillé de l'organisation prévue pour le chantier</i>	10.0 %
2.3- <i>Pertinence du planning détaillé</i>	10.0 %
2.4- <i>Fiche technique des matériaux utilisés</i>	10.0 %
3 - Performances en matière de protection de l'environnement	10.0 %
3.1- <i>Gestion des déchets et de l'eau</i>	5.0 %
3.2- <i>Mesures en faveur du développement durable telles que :</i> - <i>utilisation de matériaux durables ou recyclés,</i> - <i>provenance des matériaux utilisés,</i> - <i>norme française ou labélisation des matériaux,</i> - <i>entreprise ayant un RGE en lien avec le marché.</i>	5.0 %

Une phase de négociation pourra être engagée portant aussi bien sur la valeur technique que sur celui du prix.

Suivant les avis favorables de la commission Attractivité du Territoire réunie le 8 mars 2023 et du Bureau communautaire réuni le 20 mars 2023, il est proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Approuver le lancement de la nouvelle consultation et les critères d'évaluation du marché d'aménagement des ateliers de la Graniterie,
- Autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à :
 - ✓ Lancer la consultation puis signer les documents du marché ainsi que toutes les pièces s'y rapportant,
 - ✓ Signer l'autorisation d'urbanisme liée au reconditionnement des 2 ateliers,
 - ✓ Faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toute subvention permettant de réduire la charge financière du portage de ce projet et, le cas échéant, à signer les conventions ou tout document s'y rapportant.

VOTE					
Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	53	Contre :	0	Abstentions :	0
<input type="checkbox"/> Adopté à la majorité	<input checked="" type="checkbox"/> Adopté à l'unanimité	<input type="checkbox"/> Non adopté			

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le secrétaire de séance
M. Corentin GOETHALS



Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

